Situations exceptionnelles IC-333

- Connaître la définition d'une situation sanitaire exceptionnelle (SSE)
- Connaître les principes de l'organisation médicale face à une SSE et un afflux de victimes
- Savoir se protéger face à une SSE
- Savoir apporter son aide en pré-hospitalier
- Comprendre le principe du tri des victimes et son impact sur le délai de prise en charge
- Savoir s'entraîner et débriefer

Connaître la définition d'une situation sanitaire exceptionnelle (SSE) OIC-333-01-A

Situation sanitaire exceptionnelle : évènement émergent, inhabituel et/ou méconnu qui dépasse le cadre de la gestion courante des alertes, au regard de son ampleur, de sa gravité (en terme notamment d'impact sur la santé des populations ou de fonctionnement du système de santé) ou de son caractère médiatique (avéré ou potentiel) et pouvant évoluer jusqu'à la crise.

Connaître les principes de l'organisation médicale face à une SSE et un afflux de victimes OIC-333-02-B

À l'extérieur de l'hôpital :

L'organisation préhospitalière se fait selon les directives du **plan ORSEC NOVI** (<u>ORganisation de la Réponse de SE</u>curité <u>C</u>ivile pour <u>NO</u>mbreuses <u>VI</u>ctimes) (Figure 1). Ce plan s'articule autour d'une chaîne hiérarchique telle que définie dans la figure cidessous :

La zone du sinistre est protégée.

Les victimes sont conduites par des secouristes spécialisés à un point de regroupement des victimes (PRV) ou directement au poste médical avancé (PMA), après décontamination préalable en cas d'évènement nucléaire, radiologique, biologique ou chimique.

Ces victimes bénéficient au PMA d'une catégorisation en niveaux de priorité et sont orientées, en son sein, en fonction de ce tri.

Les soins indispensables à leur survie leur sont prodigués par des équipes soignantes, avant évacuation rapide vers des hôpitaux en capacité de les recevoir. L'orientation des victimes vers ces hôpitaux est assurée par le médecin régulateur du SAMU.

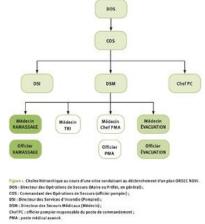


Figure 1 Déclenchement d'un plan ORSEC NOVI

À l'intérieur de l'hôpital :

L'organisation intra-hospitalière se fait selon les directives du **schéma ORSAN** (Organisation de la Réponse du système Sanitaire) : **ORSAN-AMAVI** pour l'afflux massif de victimes, **ORSAN-CLIM** en cas de conséquences climatiques majeures (canicule ou froid intense), **ORSAN-EPI-VAC** en cas d'épidémie, **ORSAN-BIO** en cas d'évènement biologique et **ORSAN-NRC** en cas d'évènement nucléaire, radiologique ou chimique.

Le plan blanc est déclenché par le directeur d'hôpital en cas de nécessité. Ce plan blanc permet une réorganisation de l'hôpital au profit de la gestion de la crise, tout en maintenant l'activité d'urgence courante. Il est piloté par une cellule de crise placée sous la responsabilité du directeur de l'hôpital, aidé du directeur médical de crise (DMC). Le DMC définit et coordonne la stratégie médicale permettant de prendre en charge les victimes.

Savoir se protéger face à une SSE OIC-333-03-A

La protection des soignants est indispensable pour permettre de réparer les dégâts occasionnés par la crise. La mise en sécurité du médecin consiste à se soustraire du danger en se confinant dans ou en s'échappant vers une zone sécurisée, au besoin en y emmenant des patients. La priorité doit être donnée au contrôle de la menace (extinction d'incendie, extraction d'une zone inondée, neutralisation de la menace terroriste, ...) (« situation sanitaire exceptionnelle »).

Savoir apporter son aide en pré-hospitalier OIC-333-04-A

L'acronyme **MARCHE** permet de se remémorer les traitements à réaliser, et leur ordre de priorité. Il est présenté dans la figure 3 (« **situation sanitaire exceptionnelle** »):



Comprendre le principe du tri des victimes et son impact sur le délai de prise en charge OIC-333-05-B

L'algorithme de tri « **START-ABC** », permettant d'identifier les urgences absolues (UA) des urgences relatives (UR) est défini dans la figure 2 (« **situation sanitaire exceptionnelle** ») :

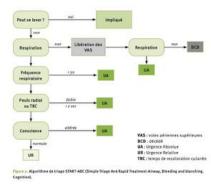


Figure 2 Algorithme START-ABC

Savoir s'entraîner et débriefer OIC-333-06-B

Les acteurs doivent s'entrainer au moyen d'exercices, qui leur permettent en particulier de travailler ensemble. Ces exercices doivent faire l'objet d'un débriefing.

UNESS.fr / CNCEM - https://livret.uness.fr/lisa - Tous droits réservés.